

TOUS AU COMPOST !

Depuis le **1^{er} janvier 2024**, chacun doit disposer d'une **solution pour trier et valoriser ses déchets alimentaires**. Depuis 25 ans nous avons pris l'habitude de valoriser nos déchets ménagers en les triant. Individuellement cela permet de les recycler et de préserver l'environnement. Collectivement, cela nous permet de maintenir le coût de traitement de nos déchets.

Ville-en-Tardenois, Romigny, Jonquery, Cuisles, Anthenay et Olizy- Violaine ont été choisies par le Grand Reims pour faire partie des **villages 100 % compost** et ouvrir la voie aux autres communes.

Pour cela, le Grand Reims va distribuer **gratuitement** des composteurs aux foyers volontaires. Cette distribution est accompagnée d'une enquête sur votre perception du tri des déchets alimentaires et du compost.

La distribution gratuite des composteurs aux habitants aura lieu :

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

**AU POLE TERRITORIAL DU TARDENOIS,
9 RUE DES 4 VENTS - 51170 VILLE-EN-TARDENOIS - ENTRE 9H ET 12H**

La remise du composteur est précédée d'une courte formation d'environ 20-25 minutes pour vous donner les bonnes bases pour pratiquer le compostage en toute sérénité.

Vous pourrez poser toutes vos questions et repartir avec un composteur en bois ou en plastique, le guide pratique du compostage et un seau, élément indispensable à placer dans la cuisine pour transporter vos déchets alimentaires jusqu'au composteur. Vous pourrez d'ailleurs découvrir nos astuces pour le garder propre et faciliter son entretien.



Ville-en-Tardenois
Romigny
Jonquery
Cuisles
Anthenay
Olizy-Violaine

TOUTES LES INFOS : 03 26 02 90 90 - WWW.GRANDREIMS.FR

Avec le soutien de

climaxion
antipollution - économie - valorisation

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Ministère de l'Écologie
Solidarité et Territoires

ADRE
Association pour le Développement Rural de l'Est

**La Région
Grand Est**

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTE URBAINE



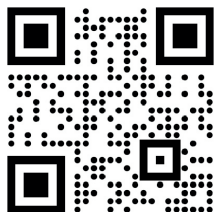
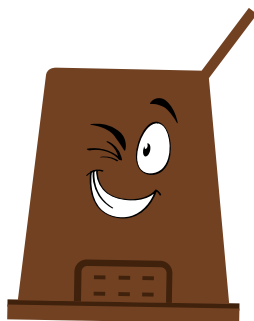
Le compostage, c'est simple et cela n'a que des avantages !



- Moins de déchets organiques dans la poubelle, donc **moins d'odeurs !**
- Une poubelle plus légère
- Évite l'incinération de déchets principalement composés d'eau
- **Un engrais gratuit pour enrichir votre terre**, tant pour les légumes, que les fleurs ou même le gazon
- Améliore la structure du sol, ce qui vous demandera **moins d'arrosage**

N'AYEZ PAS D'IDÉES REÇUES !

- Je vais avoir des odeurs dans mon jardin : **Faux !** Bien mené, votre composteur aura juste une bonne odeur de sous-bois
- Le compost attire les nuisibles ! **Encore faux !** De petites astuces toutes simples empêcheront d'éventuels petits rongeurs ou insectes de s'installer.



Pour pré-réserver votre composteur,
merci de compléter le questionnaire
en ligne en flashant le QR code.*

Si vous rencontrez des difficultés à le compléter, rapprochez-vous de votre mairie qui pourra vous accompagner.

* Opération réservée aux habitants des 6 communes, dans la limite d'un composteur par foyer.

